

COMMUNE DE FOURNEVILLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 25 Avril à 20 H 45, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-Marie DELAMARE, Maire.

Etaient présents : Jacques GILLES, Véronique CAPARD, Jean Luc FOSSEY Adjoints
Mesdames BORDIER, CROS-GIMBERT, FOUGERES,
Messieurs HENRY, HOYER, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

Madame Brigitte SEITE, pouvoir à Madame CROS-GIMBERT
Monsieur Gérard ROUSSEAU, pouvoir à Mr GILLES

Madame Lucie FOUGERES est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu précédent :

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur le Maire rappelle quelques principes du fonctionnement des communes :

- Séparation des pouvoirs entre ordonnateur et Trésorier
- Caractère limitatif des crédits votés
- Indépendance du Conseil Municipal pour fixer les taux d'imposition
-

Il propose ensuite de passer à l'examen du fascicule adressé à chaque conseiller qui a notamment pour objectif de permettre à chacun de se faire une idée de la situation financière de la commune, du niveau de la pression fiscale exercée par la commune sur les contribuables et des tarifs des prestations communales.

A ce sujet et suite à l'alerte d'un conseiller municipal, le Conseil, pour répondre à des rumeurs infondées, réaffirme sa décision de gratuité de l'usage de la salle des butteaux pour l'Association des Parents d'Elèves et en profite pour rappeler que le budget communal prend également en charge la location et l'installation du podium et des tentes lors de la kermesse de l'école.

Pour ce qui concerne la fiscalité, le Conseil décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition de l'année précédente.

Après échanges de vues les opérations nouvelles suivantes sont autorisées :

- mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour un coût supplémentaire de 10.345 Euros (hors personnel déjà embauché)
- ouverture d'un accueil des enfants hors temps scolaire pour un coût supplémentaire de 3.680 Euros (hors personnel déjà embauché)
- doublement de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale (3.000 Euros)
- inscription d'un emprunt de 70.000 Euros à réaliser pour financer les investissements programmés.

Le budget primitif 2014 s'établit donc comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Total des produits	299 078,00	246 311,00	
Total des charges	367 352,36	278 275,72	
Résultat de l'année	-68 274,36	-31 964,72	100 239,08
Affectation résultats antérieurs	68 274,36	31 964,72	100 239,08
Solde prévu au 31 /12/ 2014	0	0	0

PROGRAMME DE TRAVAUX DE L'EGLISE ET DU LAVOIR







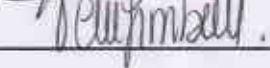
Ce programme détaillé de travaux d'un montant de 120.000 Euros a été adressé à chaque Conseiller.

Il est approuvé à l'unanimité et fera l'objet prochainement d'une consultation des entreprises.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 23 Heures 45 minutes

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Lucie FOUGERES

LE MAIRE
Jean-Marie DELAMARE

NOMS DES PRESENTS	SIGNATURES	POUVOIRS
DELAMARE Jean-Marie		
GILLES Jacques		
CAPARD Véronique		
FOSSEY Jean-Luc		
BORDIER Marie-Hélène		
CROS-GIMBERT Florence		
FOUGERES Lucie		
HENRY Eric		
HOYER Jean-Pierre		
SEÏTE Brigitte		A Florence CROS
ROUSSEAU Gérard		A Jacques GILLES